

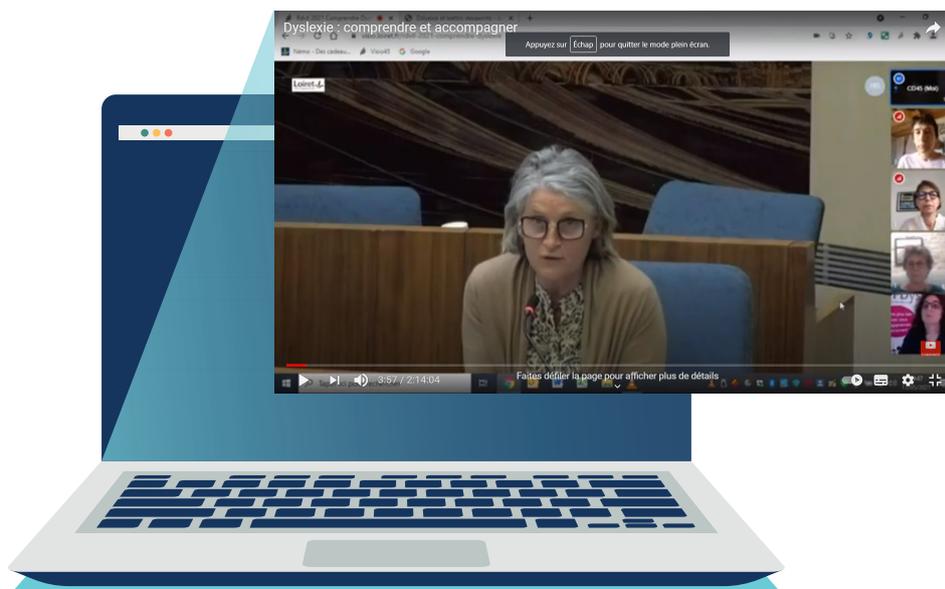
BILAN RENDEZ-VOUS DU LIVRE ET DE LA LECTURE 2021

Dyslexie : comprendre et accompagner
par le Département du Loiret



Loiret
votre Département

TERRITOIRE D'INNOVATION
WWW.LOIRET.FR



INTRODUCTION DE MADAME LAURENCE BELLAIS, Présidente de la Commission Culture, Attractivité et Tourisme

La dyslexie constitue un « empêchement ». A ce titre, il convenait que nous cherchions à sensibiliser, comprendre et tenter d'apporter des réponses mais aussi des outils d'accompagnement à cette problématique qui touche en moyenne 7% de la population nationale. En soi, cela justifiait que la Médiathèque départementale du Loiret porte une attention particulière à ces troubles qui constituent autant de souffrances.

De manière générale, la Médiathèque départementale du Loiret a à cœur, en effet, de porter une attention particulière aux publics « empêchés et éloignés » de la lecture. Cette préoccupation s'inscrit dans le droit fil de 3 schémas directeurs adoptés par l'Assemblée départementale : le Contrat territoire lecture, le Schéma de lecture publique et le Plan de Cohésion sociale.

Concrètement, cette journée est constituée de tables rondes, de conférences et de témoignages. C'est aussi l'occasion de croiser les approches entre professionnels issus d'horizons différents : bibliothécaires, orthophonistes, universitaires, enseignants, auteurs, experts, praticiens, monde associatif, etc. Cet événement a donc été bâti, à dessein, dans une approche interprofessionnelle.

Cette journée est l'occasion également de découvrir - ou redécouvrir- la diversité et la richesse des ressources et collections adaptées proposées par la Médiathèque départementale du Loiret. Je pense en particulier aux livres adaptés pour les dys, aux livres audio adultes et jeunesse, mais également aux ressources numériques de la Loiretek qui se sont récemment étoffées pour proposer justement des ressources spécifiques à l'accompagnement de la dyslexie.

Favoriser un égal accès à la culture, au-delà des difficultés et des inégalités constitue une priorité du Département du Loiret. La citoyenneté puise en effet ses racines dans un héritage universel commun qui doit pouvoir être accessible à tous dans une logique inclusive. Tel est le sens de cette journée.

TABLE RONDE. DYSLEXIE : QUELLE COMPRÉHENSION ET QUELLE PRISE EN COMPTE AUJOURD'HUI ?



- **Nathalie GROH**, Présidente de La Fédération française des Dys (FFDys)
- **Anne DEHÊTRE**, Présidente de la Fédération nationale des orthophonistes (FNO)
- **Docteur Catherine BILLARD**, Neurologue, Pédiatre et Neuropsychologue
- **Monique TOUZIN**, Orthophoniste spécialisée dans les troubles Dys liés au langage écrit et oral

Agrémentée des témoignages de :

- **Delphine PESSIN**, Professeur de Français, Auteure de Dys sur 10 : Dylan a un secret... il est dyslexique (Pocket jeunesse, 2018)
- **Sophie FOUGERE**, Auteure de To dys or not to dys : dans la tête d'un ado dyslexique (Tom pousse, 2017)
- **Damien AIMAR**, Docteur en Sciences de Gestion, Enseignant, auteur de la thèse « Les compétences des travailleurs dyslexiques: des ressources cachées pour l'organisation ? » - décembre 2019

Première définition de la dyslexie

D'après le Docteur Catherine BILLARD, la dyslexie s'exprime sous différentes formes : **il existe autant de définitions de la dyslexie que de personnes dyslexiques.** Il n'y a pas de critères précis pour définir la dyslexie.

« Un enfant dyslexique est un enfant qui, à partir de la classe du CP, apprend plus ou moins difficilement à lire, bien qu'il soit tout à fait intelligent et qu'il n'ait jamais exprimé de trouble de communication en amont ». Dans sa définition, la dyslexie est un trouble durable qui touche l'apprentissage de la lecture, avec souvent en binôme, celui de l'orthographe.

Chaque enfant a un rythme de développement qui lui appartient. Un enfant dyslexique est un enfant qui, bien qu'il ait bénéficié d'interventions pédagogiques spécifiques, n'atteint pas le niveau de lecture de ses pairs. Un enfant dyslexique a en effet des fonctionnements sous-jacents qui œuvrent différemment.

Détection de la dyslexie

L'école primaire, dans notre système scolaire français, est essentiellement basée sur l'apprentissage de la lecture et de la transcription (lecture des consignes, évaluations écrites...).

Selon Monique TOUZIN, **avant le CP il est trop tôt pour détecter une dyslexie chez un enfant.**

Certains enfants connaissent des troubles du langage oral : il est important de les dépister dès la Grande section, puisqu'ils sont souvent prédateurs de troubles du langage écrit.

En revanche, souvent, le diagnostic de la dyslexie est posé trop tard, lors des cours moyens ou cours moyens 2. Ne pas savoir lire, ou pas assez bien à ce niveau, est source de grandes difficultés pour pouvoir suivre une scolarité : ces enfants accumulent donc un large retard péniblement rattrapable pour eux.

Origine de la dyslexie

Pour le Docteur Catherine BILLARD, des arguments laissent penser que les troubles de l'apprentissage, et parmi eux la dyslexie, résultent d'un trouble neuro-développemental pouvant être issu de prédispositions génétiques. Pour autant, il s'agit d'une génétique complexe, probabiliste, qui reste très mêlée à l'environnement. **S'il existe des formats familiaux à la dyslexie, ce trouble d'apprentissage spécifique se distingue nettement des maladies génétiques que l'on peut connaître traditionnellement.**

Les études actuelles n'ont pas permis de trouver le gène de la dyslexie. C'est un problème complexe qui ne peut pas être décelé par des analyses, même par Imagerie par Résonance Magnétique (IRM).

Diagnostiquer un enfant ou une personne dyslexique suppose de suivre un processus d'évaluation complexe d'après Anne DEHÊTRE. Celui-ci débute généralement par une plainte sur les difficultés à lire ou à comprendre les consignes, et souvent après que les troubles de l'enfant aient déjà résisté à une pédagogie individualisée.

> **Le médecin** lance le processus d'évaluation, qui prescrit un **bilan orthophonique** à l'enfant. Il revient ensuite aux **orthophonistes, avec d'autres professionnels de santé partenaires (psychologue, ergothérapeute, médecin...), de déterminer la complexité du trouble ainsi que les aménagements pédagogiques à mettre en place.**

> Est mis en place ce que l'on appelle « le parcours diagnostic, et notamment à travers le bilan orthophonique avec une série d'épreuves étalonnées, les bilans orthophoniques sont élaborés selon les différentes études et évolutions connues au niveau médical mais aussi au niveau technique. On a un certain nombre d'épreuves qui vont effectivement laisser penser que peut-être on se dirige vers un trouble durable - une dyslexie - qu'on va croiser avec d'autres épreuves, d'autres professionnels, notamment des psychologues, mais aussi des ergothérapeutes, psychométriciens, et aussi ce qu'en a tiré le médecin qui nous en prescrit le bilan », ajoute Anne DEHÊTRE, Présidente de la Fédération nationale des orthophonistes (FNO).

Reconnaissance de la dyslexie

La **Fédération française des Dys**, représentée par sa présidente Nathalie GROH, a été créée en 1998 et représente les Dys dans les différentes instances. Le Plan d'action pour les enfants atteints d'un trouble spécifique du langage mis en place par Florence Veber en 2001 a permis la reconnaissance nationale des personnes dyslexiques, dysphasiques et dyspraxiques.

La Fédération française des Dys a aujourd'hui pour mission de lutter contre l'absence ou la formation partielle des enseignants et des médecins sur ces troubles. Elle plaide également pour le renforcement des professionnels de santé sur le territoire : la prise en charge des enfants détectés 'dys' doit être rapide pour ne pas créer de difficultés supplémentaires dans leur scolarisation et apprentissage.

L'école est au cœur des problématiques de la Fédération française des Dys qui travaille sur un partenariat entre l'Éducation nationale et le monde de la santé pour permettre une meilleure compréhension et prise en compte des besoins des jeunes dyslexiques.

Vivre en étant dyslexique

Les personnes dyslexiques éprouvent des difficultés à lire un texte ou à remplir un document administratif. Les personnes non-sensibilisées ont pour première pensée, souvent, un jugement négatif du sujet, duquel découle une certaine discrimination et stigmatisation de la personne.

Nathalie GROH, présidente de la **Fédération française des Dys**, appelle chacun à lutter contre la discrimination que peuvent subir les personnes Dys : « La discrimination c'est quelque chose d'insupportable. Tous les ans, on saisit le Défenseur des droits. Et j'invite tous ceux qui m'écoutent à le faire : plus on dénonce ces pratiques détestables, plus les gens comprendront que les personnes qui ne savent pas bien lire ni écrire ne le font pas exprès ».

N'osant pas dévoiler leurs difficultés, les personnes dyslexiques développent des stratégies de compensation et d'évitement qui demandent une dépense d'énergie cognitive très importante : elles ont des conséquences nocives sur la santé des personnes.

Anne DEHÊTRE précise que les enfants peuvent également mettre en place une stratégie de dissimulation par des comportements de "cancres" en classe, avec une écriture illisible. Les enfants dyslexiques ont souvent une excellente capacité de mémorisation parce qu'ils retiennent les textes à défaut de pouvoir les lire. Si ces enfants dissimulent leur trouble avec tant d'énergie, c'est parce qu'ils en ont conscience et en ont honte.

Les stratégies de compensation et de dissimulation permettent aux enfants de développer une véritable résilience. Mais elles les desservent également en empêchant de repérer leur dyslexie et de les accompagner. Mais parfois, ces mêmes stratégies font aussi que l'on peut passer à côté des signaux. C'est la raison pour laquelle il faut y être sensibilisé et vigilant, parce que c'est très souvent tardivement qu'on s'en aperçoit dans la scolarité de l'enfant.

Où en est-on dans l'accompagnement des dyslexiques ?

Le rôle des fédérations de professionnels et de défense des personnes dys, souligné par Anne DEHÊTRE, est de mettre en place une coopération et une coordination entre les différents acteurs qui interviennent auprès des personnes dyslexiques afin de les accompagner dans le dépassement de ce handicap. Un travail est réalisé pour que des aménagements soient mis en place et pour éviter que leur parcours ne soit freiné par ce handicap. En partenariat avec l'Éducation nationale, les professionnels sont sensibilisés dès la formation initiale, et aussi en formation continue, dans l'objectif de repérer au mieux et au plus vite les indices de la dyslexie, et d'améliorer la mise en place des aménagements pour les examens. Cette sensibilisation a également pour but, d'après Nathalie GROH, d'expliquer comment mettre en place un aménagement pédagogique, un projet d'accueil personnalisé (PAP) ou bien un projet personnalisé de scolarisation (PPS) lorsqu'il y a une reconnaissance par la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH).

Des aides éducatives seraient nécessaires pour accompagner les enfants dans leurs difficultés sévères, de même que les interventions des orthophonistes devraient s'étendre au-delà des interventions en cabinet.

Un rapprochement des mondes de la santé et de l'éducation reste nécessaire, selon le docteur Catherine BILLARD, pour améliorer l'accompagnement de ces jeunes.

Les parents sont des acteurs essentiels dans l'accompagnement des jeunes dyslexiques notamment dans l'acceptation et la valorisation de soi. Ils ne doivent pas remplacer les éducateurs, mais leurs difficultés doivent être prises en compte afin de les aider comme guide pour leur enfant dans leur quête d'estime de soi.

Des progrès ont été réalisés depuis les années 2000 qui tiennent compte de l'évolution des connaissances sur le plan cognitif. Pour le docteur Catherine BILLARD, **l'important est de reconnaître la différence, de comprendre et d'être accueillant vis-à-vis de cette différence, afin d'accompagner dans la bienveillance les enfants dyslexiques, et de les encourager à exprimer leurs difficultés pour mieux les aider.**

Tous les enfants qui ont des troubles de l'apprentissage peuvent progresser, particulièrement dans les domaines qui sont importants pour eux, et qui répondent à leur intérêt et leur univers

Les associations œuvrent afin de **diffuser les notions de plaisir de la lecture** : Anne DEHÊTRE insiste sur l'importance de l'objet livre pour l'apprentissage des enfants dys, pour que l'apprentissage demeure un plaisir, malgré leurs difficultés.

Beaucoup d'acteurs œuvrent conjointement pour développer et améliorer l'accompagnement des personnes dyslexiques, ce qui offre de belles perspectives pour l'avenir.

**CONFÉRENCE : LES MÉCANISMES COGNITIFS ET CÉRÉBRAUX
DE LA LECTURE FRÉDÉRIC BERNARD, MAÎTRE DE CONFÉRENCES
EN NEUROPSYCHOLOGIE À L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG,
AUTEUR DE LES MÉCANISMES DE LA LECTURE, DÉVELOPPEMENT NORMAL
ET PATHOLOGIQUE DE L'ENFANT À LA PERSONNE ÂGÉE
(DE BOECK SUPÉRIEUR, 2017)**

Modèle cognitif de la lecture

Concernant le mécanisme cognitif de la lecture, un modèle semble faire autorité : il s'agit de celui proposé par Gough et Tunmer en 1986. Selon ce modèle, il est possible de décomposer la lecture en deux parties majeures :

1. L'identification des mots : traitement des lettres et groupes de lettres pour reconnaître un mot et accéder à sa ou ses significations.

2. La compréhension : mécanisme permettant de faire émerger une compréhension, à partir du traitement d'un ensemble de mots quand on écoute un discours ou lit un texte.

L'étape de l'identification des mots se conçoit selon le modèle dit de la **"double voie"** qui est proposé dans les années 1980 par Morton et Patterson. Ce modèle considère que nous effectuons **d'abord une analyse visuelle des différentes parties des lettres** (deux segments composant la lettre L). Les informations issues de cette analyse visuelle primaire vont être intégrées pour permettre une reconnaissance de la forme visuelle des mots, c'est-à-dire d'une combinaison de lettres ordonnée d'une certaine façon. **Ensuite**, il est possible **d'emprunter la voie indirecte, graphophonologique ou dorsale, qui implique de convertir la forme visuelle ou graphique d'un mot en sa forme sonore** à partir de

correspondances graphophonologiques. En lisant un mot, il sera **aussi possible d'emprunter la voie dite directe, lexicale ou ventrale**, qui permet d'accéder directement aux codes orthographiques **du mot stockés dans le lexique mental**, puis à son code sémantique, c'est-à-dire sa signification. **Ces deux voies sont mobilisées en parallèle** selon la nature des mots à traiter et l'expérience de la lecture des individus. Elles sont **fortement interconnectées**.

L'étape de la compréhension se conçoit selon le modèle de la construction-intégration proposé par Walter Kinch. D'après ce modèle, nous activons **deux formes de représentation mentale** quand nous lisons et comprenons un texte : la base de texte et le modèle de situation.

- **La base de texte** porte sur le sens des mots lus, la syntaxe (ordre d'apparition des mots) et sur les propositions sémantiques qui correspondent aux actions des protagonistes des histoires lues et à leur état ou situation. La base de texte dépend principalement des informations contenues dans un texte : elle est donc relativement **similaire d'un lecteur à l'autre**.
- Pour **le modèle de situation**, il s'agit d'une forme de représentation mentale qui intègre les informations contenues dans un texte aux connaissances et souvenirs des lecteurs. Par exemple, si on lit un texte qui décrit des événements dans un quartier dans lequel on a vécu, on va utiliser nos souvenirs personnels pour colorer les situations et événements décrits. Le modèle de situation est donc une représentation mentale qui fait davantage part à **la subjectivité des lecteurs**.

Effet de la dyslexie sur la lecture

La dyslexie est un trouble neuro-développemental qui se caractérise par une perturbation spécifique de l'apprentissage de la lecture en dépit d'une intelligence normale. La prévalence en France est de 5 à 8 %. **Il existe 3 formes de dyslexie**.

- **Une forme phonologique ou profonde**, la plus répandue, dans laquelle il existe, comme son nom l'indique, une altération spécifique des capacités de traitement phonologique ou des sons.
- **Une forme visuo-attentionnelle ou de surface**, caractérisée par des troubles de l'exploration visuelle des lettres ou série de lettres.
- **Une forme mixte** combinant les caractéristiques des deux premières formes.

La dyslexie ne se caractérise pas par une lésion physique. Les connaissances actuelles laissent suggérer qu'elle résulterait d'une anomalie de migration de certains neurones pendant la grossesse, qui aurait pour conséquence une répartition anormale ou dysfonctionnelle dans certaines régions importantes pour le traitement phonologique pour la conversion grapho-phonémique.

Dans la forme phonologique de la dyslexie, c'est la voie dorsale ou graphophonologique qui est déficitaire. Cela se traduit par une impossibilité ou une très grande difficulté pour convertir les formes visuelles des lettres ou séries de lettres en son. Or la voie dorsale étant mobilisée la première au début de l'apprentissage de la lecture, cela aura un impact très important sur celui-ci. Ce déficit est sous-tendu par des anomalies cérébrales anatomiques et fonctionnelles qui ont été mises en évidence dans la méta-analyse de Richlan et ses collègues (2013).

Dans la forme visuo-attentionnelle de la dyslexie c'est plutôt la voie ventrale ou lexicale qui est déficitaire. Ce déficit serait la conséquence d'un dysfonctionnement attentionnel sous-tendu par un fonctionnement anormal d'une région pariétale latérale ; ce qui **perturberait la reconnaissance visuelle et la reconnaissance orthographique et lexicale des mots**.

Les personnes dyslexiques vont être en mesure à des degrés variables, de comprendre les textes malgré les difficultés d'identification des mots individuels. La seule étude ayant exploré **les effets de la dyslexie sur le réseau cérébral mobilisé pendant la lecture et la compréhension d'un texte** est celle d'Ozernov-Palchik et de ses collègues, qui a été publiée début 2021 dans NeuroImage.

Dans cette étude, le niveau moyen de compréhension d'un texte était significativement moins élevé chez les personnes dyslexiques que chez les personnes non-dyslexiques. Des **analyses complémentaires montrent une utilisation différentielle des régions cérébrales impliquées dans la mobilisation des ressources cognitives et attentionnelles**. Alors que ces ressources sont utilisées pour faciliter la mise en œuvre de processus liés à la compréhension elle-même chez les personnes non-dyslexiques, comme de faire des inférences, d'utiliser ses connaissances et souvenirs. Ces ressources sont plutôt utilisées pour faciliter l'identification des mots individuels chez **les personnes dyslexiques** : elles **allouent donc moins de ressources à la compréhension puisqu'elles sont sollicitées pour l'identification des mots**. Ce qui explique le niveau de compréhension en moyenne moins élevé chez ces personnes.

La question de l'adaptation et de la rééducation face à la dyslexie

Lorsqu'on s'intéresse aux effets de la dyslexie sur la compréhension lors de la lecture, on peut se poser la question de **l'interaction entre la dyslexie et le support de lecture**. Il a été montré lors de la méta-analyse publiée en 2018 que les **textes documentaires étaient mieux compris lorsqu'ils étaient lus sur papier que sur écran** (avec police identique). De plus, Mangen, Olivier et Velay ont montré en 2019 que **des textes narratifs longs étaient mieux compris et mémorisés quand ils étaient lus sur papier que sur liseuse**. Dès lors, on peut se poser la question de savoir si cette supériorité du papier sur l'écran pour la compréhension et la mémorisation d'un texte se manifeste aussi chez les personnes dyslexiques.

Ainsi, Cavalli et ses collègues ont demandé à 30 personnes dyslexiques et 30 non dyslexiques de lire des textes narratifs longs soit sur papier soit sur liseuse (avec police identique) puis ont évalué le niveau de compréhension de ces textes. Les résultats montrent que **quand les textes sont lus sur papiers, les performances de compréhension étaient comparables entre les personnes dyslexiques et non dyslexiques, alors que ces performances étaient significativement moins bonnes chez les personnes dyslexiques lorsque les textes étaient lus sur liseuse**.

Les auteurs interprètent ces résultats comme reflétant l'importance **des interactions sensori-motrices, plus riches avec le support papier** qu'avec un écran, pour la compréhension d'un texte narratif, d'autant plus chez les personnes dyslexiques qui semblent y être particulièrement sensibles au point que cela leur **permette de compenser les effets de leur dyslexie sur la compréhension**.

Outre ces analyses, il est trop tôt pour se baser sur ces connaissances pour trouver des solutions de rééducation. Elles dévoilent plutôt une piste par rapport à des réseaux dont le fonctionnement est perturbé lorsqu'une personne est atteinte d'une forme de dyslexie. Des stratégies pour solliciter tel ou tel processus peuvent être élaborées, mais il est difficile d'aller plus loin aujourd'hui : il faut attendre que les techniques d'imagerie s'améliorent. En effet, les résultats intéressants que l'on obtient aujourd'hui restent trop grossiers, notamment en termes de résolution temporelle, pour savoir quel groupe de neurones est mobilisé en temps réel.

Il existe **plusieurs méthodes de rééducation** pour l'apprentissage de la lecture chez les enfants dyslexiques : on peut **pratiquer intensivement les activités difficiles ou bien contourner le problème** en utilisant des processus alternatifs. **Les stratégies de rééducation doivent être personnalisées afin que les enfants puissent s'améliorer le plus nettement**.

TABLE RONDE. ACCUEILLIR LES PERSONNES DYSLEXIQUES EN BIBLIOTHÈQUES : QUELLES POSTURES, QUELLES ACTIONS ?



- **Laëtitia BRANCIARD**, Vice-Présidente de la Fédération Française des Dys, en charge du pôle scolarité et numérique
- **Hélène BROCHARD**, Directrice - Villeneuve d'Ascq, Membre de la Commission Accessibilités de l'Association des Bibliothécaires de France
- **Philippe COLOMB**, Directeur adjoint, Médiathèque d'Issy-les-Moulineaux, Diplômé de l'Enssib, Auteur du mémoire d'études « Quel accueil pour les personnes dyslexiques dans les bibliothèques françaises ? » – janvier 2017
- **Laurette UZAN**, Directrice, Médiathèque Valentin Haüy - Paris

Agrémentée des témoignages de :

- **Aurélien RENARD-VIGNELLES**, Dirigeante de la micro-entreprise 6foisdys
- **Sophie FOGÈRE**, Auteure de To dys or not to dys : dans la tête d'un ado dyslexique (Tom pousse, 2017)
- **Paulette BRENDER**, Responsable Donneurs de voix pour la Bibliothèque sonore d'Orléans et du Loiret.
- **Jean-Christophe RALEMA**, Responsable du Lieu Ressources Illettrisme à Orléans, chargé de mission régional de l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme
- **Marie BÉCHAUX**, Auteure et Réalisatrice du film documentaire Papion en avier (coproduction France Télévisions/Les Films Grain de Sable/Chuck Productions, 2020)

Sensibilisation et formation des bibliothécaires

Pour Philippe COLOMB, les bibliothèques ont un vrai travail à faire pour jouer leur rôle en faveur de l'inclusion sociale et de la construction de soi, notamment pour les publics Dys. On peut comprendre que certain(e)s bibliothécaires ont du mal à s'imaginer que des personnes éprouvent des difficultés pour la lecture : **c'est un travail à effectuer sur la culture professionnelle. Il faut s'habituer à être dans une posture d'ouverture à un public qui a un handicap invisible, qui a des difficultés à lire, et qui ne l'exprime pas totalement.**

L'accueil des publics dys

Il importe en premier lieu de constituer une **collection dys** au sein de la bibliothèque : soit se procurer des ouvrages adaptés, avec des livres, des contenus audios, numériques, papiers, etc. C'est ce que souligne Hélène BROCHARD.

Mettre en place un espace physique visible est également essentiel. Ne pas intégrer ces ouvrages spécifiques avec les autres permet de faciliter le repérage : les personnes dys connaissent en effet également des difficultés pour lire et décrypter le classement des ouvrages.

Laëtitia BRANCHIARD souligne qu'un travail en partenariat avec les enseignants et orthophonistes notamment, pour l'accueil des publics dys dans les bibliothèques et pour leur rapport aux livres, est important. Toute la question réside également dans celle de savoir comment amener les non-publics ? C'est un vrai défi pour les bibliothèques et les médiathèques qui doivent **aller chercher ces publics dans les réseaux locaux (associations...)**.

Il est important que les bibliothèques se positionnent de façon complémentaire à l'école, d'après Philippe COLOMB : qu'elles ne soient pas un lieu de frustration, mais **un espace de plaisir et d'expérimentation**. Les espaces dédiés et les animations inclusives ont en effet vocation à gommer les difficultés techniques de décodage au profit du plaisir de lire. **Pour Hélène BROCHARD il n'y a pas d'outil universel pour redonner le goût de la lecture**. La médiathèque doit être un espace ressource et de confiance entre bibliothécaires et usagers pour trouver le chemin du plaisir de la lecture. Il y a autant d'individus que de profils de lecteurs. « Les bibliothèques ont une carte à jouer en proposant une multitude de solutions ». Selon Philippe COLOMB, dans l'accueil des publics dys : « il faut respecter cette diversité dans la difficulté ». Associer l'équipe de la bibliothèque à la mise en place des partenariats est important.

De même, instituer des partenariats, recruter des stagiaires, eux même atteints de dyslexie, et les associer aux réflexions ainsi qu'aux choix de réflexion est un bon levier, selon Hélène BROCHARD, pour progresser dans l'accueil de ces publics dys.

Les outils multimédia pour permettre aux Dys d'accéder à la lecture

Les outils et ressources proposés par la Médiathèque départementale du Loiret1 à disposition des professionnels et des familles.

1. Depuis cette année 2021, la plateforme Loiretek, (médiathèque numérique du Département) propose deux nouvelles offres mises à disposition des Loirétains :



- **GERIP** : une ressource numérique qui permet l'apprentissage de compétences clefs en autonomie. Elle bénéficie d'un certain nombre de paramétrages comme la police d'écriture ou les oppositions phonologiques afin de faciliter la lecture selon les difficultés et préférences de chacun. GERIP met à disposition un large catalogue : apprentissage du français, code de la route, inclusion numérique, compréhension orales, espace détente, etc. Cette ressource se caractérise également par son système pédagogique de qualité au niveau des exercices.
- **Storyplay'R** : est un espace qui contient aujourd'hui une centaine de livres audio, avec une offre qui s'adapte à un grand nombre de publics

Le Département du Loiret propose également en prêt, via l'espace partenaires de la Loiretek, des outils pédagogiques et de sensibilisation à destination des bibliothécaires. Chaque kit contient des ressources destinées à l'animation d'ateliers inclusifs ainsi qu'un guide du médiateur (documents grand public et pour les professionnels, albums pour enfant)

Le Département du Loiret accompagne enfin la création de coins lecture adaptés dans les bibliothèques de proximité. La Médiathèque départementale apporte son appui de manière complémentaire sur la constitution de fonds spécifiques :

- **La création d'un fonds de lecture adaptée** constituant un espace unique avec des livres spécialement conçus pour les lecteurs dys. Il est essentiel de rendre cet espace visible et attractif dès l'entrée de la bibliothèque avec une signalétique claire. Les éditeurs sont de plus en plus nombreux à proposer des collections adaptées aux publics dys, ce qui rend plus facile la constitution d'une collection.



- **La mise en place d'un espace "facile à lire"**. C'est un dispositif mis en place grâce à la collaboration du Ministère de la Culture, de l'ABF, de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme, et des fédérations interrégionales du livre et de la lecture. L'objectif est de proposer un espace inclusif qui présente une offre de lecture accessible pour toutes les personnes dites « empêchées de lire ». Pour s'inscrire dans cette démarche il faut répondre à certains critères, lesquels sont disponibles notamment sur le site du ministère de la Culture.

2. En partenariat avec près de 180 bibliothèques, la Médiathèque Valentin Haüy, présentée par Laurette UZAN, propose également des livres adaptés pour les personnes en difficulté avec la lecture du fait de leur handicap : déficience visuelle, handicap moteur, intellectuel, trouble cognitif, et notamment troubles DYS. Concrétisé dans ces prochains mois, le partenariat entre le Département du Loiret et la médiathèque Valentin Haüy permettra de proposer aux Loirétains en situation de handicap des collections et services adaptés avec le soutien des bibliothèques de proximité.

Remarque : Un mouvement de fond s'opère aujourd'hui au sein des bibliothèques, souligne Laurette UZAN, avec l'émergence des éditions papier et numérique adaptées, qui permet une offre multiple. La diversité et le volume des ouvrages est nécessaire et important.

Le Département du Loiret propose une offre de services diversifiée pour la promotion et le développement de la lecture chez les personnes empêchées de lire, et notamment les personnes dyslexiques.

3. Grâce aux donateurs de voix, la Bibliothèque sonore d'Orléans et du Loiret a enregistré à ce jour près de 3.200 livres en format audio qui sont gratuits pour les lecteurs en situation de handicap visuel, moteur ou cognitif (dyslexie).

Ce sont des offres complémentaires qui permettent un apprentissage ludique, spécifique pour les personnes dys.



Département du Loiret
45945 Orléans • Téléphone 02 38 25 45 45
www.loiret.fr • services.loiret.fr